

Lundi 11 octobre 2010

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

200.000 consommateurs de drogue recensés

Moncef Wafi

Il ne se passe pratiquement aucune semaine sans que la chronique des faits divers ne s'enrichisse d'un démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue ou d'une saisie de kif allant du simple gramme à la centaine de quintaux de stups. Il n'est un secret pour personne que de terre de transit, l'Algérie est devenue, à force, un bastion de la consommation de la drogue « douce » mais également « dure » qui est apparue, il y a une dizaine, voire une quinzaine d'années, parmi la nouvelle classe aisée. En effet, et alors que 4 tonnes de drogue ont été saisies en 2007, ce sont plus de 60 tonnes de stupéfiants qui ont été saisies par les différents services de sécurité, une année plus tard. Selon Abdelmalek Sayeh, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), il existe plus de 200.000 consommateurs de cannabis recensés en Algérie, avec une forte prédominance chez la frange 12-35 ans, alors qu'entre 16.000 et 22.000 personnes sont jugées annuellement pour des affaires liées à la drogue.

Cette déclaration faite à l'APS, en marge d'un séminaire régional sur l'application de la loi 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances

psychotropes, pourrait cependant être très loin de la réalité puisque le mal est présent dans les milieux sociaux et plus particulièrement les jeunes qui restent les plus vulnérables à une exposition aux tentations des dealers. Les derniers chiffres donnés par une étude de l'Office national de lutte contre la toxicomanie, présentée jeudi dernier à Tizi Ouzou par le Dr. A. Messaoudi, de l'hôpital psychiatrique de Oued Aïssi, dans sa communication sur « La toxicomanie chez les adolescents », sont révélateurs à juste titre du mal qui ronge la jeunesse algérienne. Des chiffres auxquels certains ne donnent pas crédit mais qui en disent long sur l'enracinement de la toxicomanie dans la société algérienne.

M. Sayeh a révélé, en outre, que quelque 7.000 consommateurs de drogue ont bénéficié d'un traitement au niveau des établissements hospitaliers en 2009, soulignant que l'Etat a consacré une enveloppe financière « conséquente » pour lutter contre ce fléau, notamment par la réalisation de 68 centres médicaux pour le traitement et la prise en charge des toxicomanes ainsi que de 185 cellules d'écoute et d'orientation. Lors de la 3^{ème} édition du colloque sur « Le rôle de la société civile dans la lutte contre la toxicomanie », organisée à l'initiative de l'Amicale algérienne de lutte contre les fléaux sociaux, il a été également ques-

tion de la prise en charge des jeunes junkies avec un recensement de l'Office national de lutte contre la toxicomanie qui fait état de 25.000 jeunes consommateurs de drogue qui ont, pour une période donnée, suivi des cures de désintoxication après être passés, pour certains, devant les cellules d'écoute installées au niveau des hôpitaux nationaux.

Par ailleurs, et selon une enquête épidémiologique nationale et globale sur la prévalence de la drogue en Algérie, réalisée par le Centre national d'études et d'analyse pour la population et le développement, ils sont 302.000 personnes consommatrices de substances psychoactives. 180.000 d'entre elles ont entre 20 et 39 ans. Quant au séminaire régional sur l'application de la loi 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, initié par l'ONLCDT, il s'inscrit dans un programme portant sur l'organisation de séminaires régionaux dans les quatre régions du pays et vise, entre autres objectifs, à améliorer les connaissances des personnels chargés de l'application des lois et l'échange et le partage de connaissances en vue d'une homogénéité dans la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la loi par tous les intervenants concernés.